

Neuquen 30.9.92

REPUBLICA DE CHILE
 PRESIDENCIA
 REGISTRO Y ARCHIVO
 NR. 92/23113
 09 OCT 92
 ARCHIVO
 C.B.E. M.T.O. ESEC J.R.A.
 M.Z.C.

Monsieur le Président de la République,

En tant que membre d'Amnesty International, et au nom des Droits de l'Homme, j'ai le plaisir de vous exprimer ma satisfaction, concernant votre décision de commuer les peines de mort prononcées à l'encontre de Mauro González Quijpe, René Larico Aguilar et Lisbert Fausto Mamani Morales.

Mais je suis inquiète à propos de la condamnation à mort de Rafael Escorza Henríquez.

Aussi je vous demande respectueusement d'exercer votre pouvoir de grâce afin de commuer sa sentence de mort.

Amnesty International est opposé formellement à la peine de mort.

C'est pourquoi je vous demande l'abolition totale de la peine de mort au Chili, car l'abolition garantirait à long terme le respect des droits de l'homme pour tous les peuples, sans distinction de nationalité, que violé à l'évidence la peine de mort.

Je vous prie de bien vouloir agréer mes sentiments respectueux.

F. Pizobler

EXPÉDITEUR :

Nom F. Billeb

Adresse 14 rue M. Baucher - 10000 - Troyes - France.

Ce pli ne sera pas examiné par avion
s'il contient un objet quelconque.



Deuxième pliage

RECEPCION DE DOCUMENTOS
M 0 8 OCT 92
PALACIO DE LA MONEDA

Chili.
SANTIAGO
Palacio de la Moneda
Presidente de la Republica de Chile
Msr. Patricia Aguirre

AÉROGRAMME

CVIHCBA



PAR AVION

le 30 septembre 1992

Philippe BENIS
Chemin de KERMORIEN
22560 TREBEURDEN
FRANCE

Sr. Patricio Aylwin Azócar
Presidente de la República de Chile
Palacio de la Moneda
Santiago, Chile

Monsieur le Président,

J'accueille avec satisfaction votre décision de commuer les peines de mort prononcées à l'encontre de Mauro González Quispe, René Larco Aguilar et Lisbert Fausto Mamami Morales.

Je tiens également à vous faire part de mon inquiétude par rapport à la condamnation à mort de Rafael Escorza Henríquez - Aussi je vous demande respectueusement d'exercer votre pouvoir de grâce afin de commuer sa sentence de mort.

En tant que membre d'Amnesty International et par conviction personnelle je suis opposé à la peine de mort. Je demande l'abolition de la peine de mort au Chili. Ce serait une garantie du respect des droits de l'homme.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération respectueuse.

